

Paris, le 19 juin 2019

Communiqué de presse

Bilan annuel des Jeunes ambassadeurs des droits : un programme éducatif pour la promotion des droits

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, et son adjointe, la Défenseure des enfants, Geneviève Avenard rendent public ce jour le [rapport annuel 2018/2019 relatif à l'activité des Jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants et pour l'égalité](#) (JADE).

Créé en 2007, le programme JADE est un dispositif qui permet à des jeunes volontaires du service civique, âgés de 16 à 25 ans, de s'engager pour neuf mois auprès du Défenseur des droits afin de présenter aux collégiens, lycéens ou apprentis le rôle et les missions de l'institution et de promouvoir les droits de l'enfant et l'égalité. Il s'agit d'une sensibilisation aux droits des jeunes par des jeunes ce qui constitue un atout pédagogique fort, en permettant d'établir un climat de dialogue et de confiance.

- Pour sa treizième année, le programme s'est appuyé sur **94 JADE** répartis dans **21 départements de la métropole**. Le programme JADE se déploie également en Outre-mer, à la Réunion et à Mayotte.
- **59 111 enfants et jeunes ont été sensibilisés dans 592 établissements scolaires ou structures** accueillant des jeunes hospitalisés, en situation de handicap, sous la protection de l'aide sociale à l'enfant, en conflit avec la loi ou encore des mineurs non accompagnés.

Le programme JADE du Défenseur des droits bénéficie du soutien indispensable de partenaires nationaux et locaux :

- Le ministère de l'Éducation nationale qui permet aux JADE d'intervenir dans les établissements scolaires ;
- les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État qui financent le programme ;
- les structures qui contribuent à la formation ;
- les associations agréées qui encadrent les JADE tout au long de la durée de leur mission.

Cette année, dans le cadre de l'anniversaire des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), les JADE ont participé à la consultation du Défenseur des droits « J'ai des droits,

entends-moi », auprès de 2000 enfants et adolescents de moins de 18 ans. Cette consultation a pour objectif de recueillir leur parole sur la réalisation de leurs droits grâce au soutien de plus de 40 associations. Leurs propositions et leurs interrogations seront intégrées au prochain rapport que le Défenseur des droits remettra au Comité des droits de l'enfant de l'ONU sur « l'état des lieux » des droits de l'enfant en France.

Pour Jacques Toubon, « *renforcer la connaissance du droit et des droits par les jeunes pour les jeunes est essentiel. Ce programme qui s'appuie à la fois sur la sensibilisation aux droits de l'enfant et la promotion des droits pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés en matière de discrimination est une très belle réussite. Je tiens également à saluer l'engagement citoyen de tous nos JADE* ».

Geneviève Avenard insiste quant à elle « *sur la diversité des actions des JADE qui illustre l'attention constante que porte l'institution à la pleine participation des enfants et des jeunes à leur devenir citoyen* ».

Depuis sa création, le programme JADE a sensibilisé 426.000 enfants et adolescents.

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée par la loi organique du 29 mars 2011, suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

Protecteur des droits et libertés des personnes, il a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. Il peut également se saisir d'office.

Plus de 500 délégués répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer reçoivent, orientent et aident toute personne à faire valoir ses droits, gratuitement et en toute indépendance.

Contacts presse

—
Bénédicte Brissart
Conseillère presse et communication
benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

—
Laetitia Got
Chargée de la mission presse
laetitia.got@defenseurdesdroits.fr
Tél. : 01 53 29 22 79 / Port. : 06 20 50 34 46